

Année scolaire 2022/2023

## Demande d'hébergement à l'internat

L'internat Nitot et Pierre Emmanuel accueillent des élèves de trois établissements. Le lycée Saint-John Perse ne disposant que d'un nombre limité des places, **elles seront attribuées en fonction de critères prenant en compte l'éloignement du domicile.** **Attention :** pour la rentrée 2022 des travaux de rénovation importants sont encore prévus à l'internat Nitot. D'autres possibilités d'hébergements dans des internats de proximité sont susceptibles d'être proposées (Juranton ou Gelos). Nous sommes en attente de précisions (début juillet) de la part de la direction du lycée Saint-Cricq et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les familles seront informées par téléphone des résultats de la commission d'affectation au plus tard le **8 juillet 2022**. Les élèves affectés à l'internat recevront un dossier d'inscription qui sera à renvoyer à l'internat.

**Tout désistement de candidature doit être signalé dans les meilleurs délais , à Mmes ALVAREZ ou FARGES, CPE du Lycée Saint-John Perse.**

<b>ETAT CIVIL DE L'ELEVE</b>	
NOM .....	Prénom .....
Classe 2020/2021 .....	Date de naissance .....
Adresse .....	Téléphone portable élève
.....	.....
Boursier <input type="checkbox"/> oui ..... <input type="checkbox"/> non	

<b>RESPONSABLES DE L'ELEVE</b>	
<b>Responsable légal 1 financier</b>	<b>Responsable légal 2</b>
NOM Prénom .....	NOM Prénom .....
Adresse .....	Adresse .....
.....	.....
Profession .....	Profession .....
Distance domicile/lycée .....	Distance domicile/lycée .....
Temps du trajet .....	Temps du trajet .....
Moyen de transport .....	Moyen de transport .....
Téléphone domicile .....	Téléphone domicile .....
Téléphone portable .....	Téléphone portable .....
Téléphone lieu de travail .....	Téléphone lieu de travail .....

Vu et pris connaissance, le .....

Signature